

## DECLARATION DE STRATEGIE ERASMUS

La stratégie internationale de l'ENS de Lyon est pilotée depuis décembre 2012 par la Direction des Affaires internationales, en lien avec la présidence et la direction générale. Elle résulte d'une réflexion stratégique (2012-2013) visant à accompagner la modernisation et l'internationalisation de l'établissement selon deux axes : mobilité et coopération internationale.

### Objectifs stratégiques

- conforter la place de l'ENS de Lyon dans l'espace européen et international de la recherche et de la connaissance
- bâtir une offre de formation d'excellence et accroître l'internationalisation des cursus (masters conjoints/double, unités d'enseignement commun, codirections et cotutelles de thèses)
- soutenir sa modernisation par la mobilité et la coopération internationale pour faire émerger des pratiques innovantes
- développer des partenariats structurants en formation et recherche en Europe et hors Europe (dont équipes scientifiques conjointes et collaborations publiques/privées)
- s'insérer dans les réseaux d'influence et grands courants thématiques (MOOC)
- optimiser sa gouvernance et son financement

La stratégie internationale s'appuie, d'une part sur l'analyse de besoins internes liés à ses statuts, missions (recherche et formation par la recherche d'enseignants, chercheurs, hauts fonctionnaires), politiques de recherche, de mobilité et coopération internationale.

D'autre part, elle est fonction de la politique nationale de coopération scientifique du MESR, de son environnement économique et de la recherche rhônalpine. Elle intègre également les priorités de ses partenaires externes (UNESCO, AUF) et contribue activement à l'éducation pour tous, en lien avec :

- l'Université de Lyon (UdL), notamment l'Alliance internationale / Programme Avenir Lyon-Saint-Étienne (cibles :

Shanghai, Tokyo, Ottawa, Québec, Sao Paulo, plateau universitaire lémano-transalpin)

- le Collège des Hautes Études – Lyon Sciences, CHELS, avec des actions internationales qui seront menées en partenariat avec l'École Centrale de Lyon, Sciences Po Lyon et VetAgro Sup. Divers sites sont en cours d'identification.

- les collectivités locales : Régions Rhône-Alpes, Grand Lyon, Ville de Lyon

- les acteurs économiques régionaux, nationaux et internationaux

La stratégie internationale menée est établie dans le cadre du contrat quinquennal. Une place prépondérante est dédiée à la mobilité du personnel et des étudiants/doctorants, à l'intensification de projets de coopération scientifique et académique, à l'excellence de l'offre de formation et de recherche, à la capitalisation des retours d'expériences à l'étranger.

Les programmes internationaux de formation sont élaborés en lien avec les cibles prioritaires et sont étroitement connectés aux activités de recherche. Les enseignants-chercheurs, situés au cœur des contenus pédagogiques des projets de formation, sont étroitement accompagnés par des experts en ingénierie de projets internationaux.

L'engagement dans des projets de coopération européenne et internationale se contractualise par des accords, validés par les services juridiques et le Président de l'établissement, intégrant les objectifs, engagements des parties-prenantes, résultats attendus, et la valorisation envisagée.

Les choix des partenariats ciblés visent à offrir un panel large d'opportunités pour soutenir les projets personnels et professionnels des étudiants, enseignants-chercheurs, administratifs. L'ensemble des continents et disciplines sont couverts (33 pays partenaires, 192 universités partenaires, 381 partenariats). Ces partenariats internationaux répondent à des objectifs scientifiques et universitaires,

bilatéraux et multilatéraux. Ils relèvent de la mobilité de formation et de stages, de recherche et de réseaux collaboratifs (institutionnels et de recherche). Ils s'appuient sur des programmes tels que Erasmus, ORA (régions Ontario et Rhône-Alpes), CREPUQ (France-Québec), FP7, ANR.

Partenariats majeurs :

Accords de formation-recherche:

- Europe : Allemagne-Université de Constance, Francfort, Heidelberg ; Espagne-Barcelone, Europe du Nord-Oslo, Karolinska ; Italie - ENS Pise, Roma 3, Milan-Bicocca ; Pays-Bas-Utrecht ; R-U-University College, Warwick ; Suisse - EPFL.
- Hors Europe : Asie (Chine-ECNU : JORISS et PROSFER, Japon-Université de Tokyo et Tohoku), Amérique du nord (Canada -Université d'Ottawa, Montréal et Sherbrooke ; Etats-Unis-Northwestern University), Amérique du sud (Brésil - Université Sao Paolo) ; Liban- Université Saint Joseph de Beyrouth.

Réseaux multilatéraux :

- Réseau d'Excellence des Sciences de l'Ingénieur de la Francophonie, RESCIF
- Consortium of Institutions for Development and Research in Education in Europe, CIDREE
- Chaire UNESCO : Former les enseignants au 21<sup>è</sup> siècle

Zones géographiques en développement :

- Europe du nord, Etats-Unis, Corée du Sud, Mexique, BRICs (Inde), CIVETs (Vietnam, Turquie, Indonésie)
- francophonie : Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie), ENS francophones (Afrique, Asie)

L'ENS de Lyon s'insère traditionnellement dans le Programme Education et Formation tout au long de la vie par les actions suivantes : Erasmus, Comenius, programme transversal ; Erasmus-Mundus et Tempus.

La volonté stratégique de l'Ecole est de poursuivre l'investissement dans ces domaines. La priorité sera donnée au :

- renforcement des capacités professionnelles du personnel de l'établissement : administratif, enseignant-chercheur
- internationalisation des formations (double-diplôme, écoles d'été, mobilité des enseignants/étudiants...), notamment dans des domaines innovants tels que l'éducation à la santé, formation des enseignants au 21<sup>è</sup> siècle, architecture de l'information.
- modernisation de l'enseignement supérieur dans les pays du voisinage européen, d'Amérique latine, Asie ou zone ACP : cette action sera facilitée par l'existence de réseaux internationaux permettant de constituer des consortia.
- développement des NTIC dans les apprentissages : plateformes de formation en ligne et d'environnement numérique ; constitution de réseaux d'influence européens et hors-Europe, (MOOC, etc.).

Les instruments en appui à ces priorités, au-delà des activités mises en œuvre depuis plusieurs années, seront :

Action clé 1 : Mobilité des individus à des fins d'apprentissage

- 1- Personnel de l'enseignement scolaire, supérieur, professionnel et de l'éducation des adultes
- 2- Etudiants « credit mobility »
- 3- Mise en place de diplômes de master conjoints

Action clé 2 : Coopération pour l'innovation et les bonnes pratiques

- 1- Partenariats stratégiques
- 2- Alliances de la connaissance
- 3- Coopération internationale et renforcement des capacités de l'enseignement supérieur.
- 4- Plateformes IT

Action clé 3. Soutien aux réformes politiques

Les impacts escomptés de notre participation au Programme sur la modernisation de l'ENS de Lyon sont :

- ▶ Augmenter les niveaux de qualifications pour former les diplômés et les chercheurs par
  - une politique d'égalité des chances : dispositif « classes passerelles » destinées aux bacheliers issus de filières générales ou technologues.
  - une politique financière incitative sur ressources propres destinée aux professeurs invités étrangers, étudiants français et étrangers
  - le développement d'une recherche de pointe, et la recherche de l'équilibre homme/femme
  - la contribution à la médiation des savoirs
  
- ▶ Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur
  - proposer une offre de formation interdisciplinaire et innovante répondant aux besoins du marché
  - intégrer des mécanismes financiers au « mérite »
  - favoriser des parcours à la carte, adaptés aux projets professionnels et personnels des individus (étudiants, enseignants, administratifs, personnes en reprise d'études...)
  - développer l'usage des NTIC dans les apprentissages et la recherche
  - développer la formation doctorale innovante en lien avec l'Université de Lyon (cotutelle)
  - mener une politique incitative de formation continue
  
- ▶ L'amélioration de la qualité grâce à la mobilité et à la coopération transnationale
  - attirer les meilleurs étudiants, universitaires et chercheurs
  - capitaliser les savoir-faire par l'animation d'un réseau d'anciens étudiants
  - mettre en place des coopérations transnationales innovantes : émergence de réseaux de recherche et de pôles d'excellence/chaires d'excellence
  - adopter une politique de ressources humaines transparente : recrutements et publications des offres d'emploi, campagne de professeurs invités, gestion prévisionnelle des emplois et des carrières par la valorisation des compétences professionnelles et personnelles acquises dans des environnements sociaux et interculturels variés.
  - encourager à la mobilité dans le cadre des cursus LMD ou de stages à l'étranger
  - intégrer l'assurance qualité comme facteur de renforcement de la gouvernance
  
- ▶ Faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises, favoriser l'excellence et le développement régional
  - soutenir les collaborations entre les acteurs éducatifs, la recherche et l'entreprise. L'axe retenu visera à appuyer les projets de recherche novateurs et à former des chercheurs en mesure d'interagir avec les milieux industriels.
  - accroître les collaborations publiques/privées, optimiser la gestion de la propriété intellectuelle et de valorisation de la recherche pour stimuler le développement économique.
  
- ▶ Améliorer la gouvernance et le financement
  - déployer un modèle économique reposant sur la comptabilité analytique pour l'évaluation des coûts réels de l'enseignement supérieur et de la recherche
  - identifier de nouvelles sources de financement
  - maintenir une autonomie financière
  - mener une politique RH incitative à l'encontre de ses personnels d'encadrement